



CLASSIQUES  
GARNIER

REIBAUD (Laetitia), « Avertissement. Note sur l'accentuation des mots grecs modernes », *L'Élégie européenne au XX<sup>e</sup> siècle. Persistance et métamorphoses d'un genre poétique antique*, p. 11-11

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-11933-3.p.0011](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-11933-3.p.0011)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 2021. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

## AVERTISSEMENT

### Note sur l'accentuation des mots grecs modernes

En grec moderne, deux accentuations sont possibles : l'accentuation ancienne, identique à celle du grec ancien et restée en usage jusqu'en 1982, et une accentuation plus récente et simplifiée qui est entrée en vigueur le 29 avril 1982 (date du décret présidentiel sur cette réforme orthographique<sup>1</sup>). Les deux types d'accentuation sont nécessairement présents dans notre étude : nous avons simplement conservé le système d'accentuation adopté par les éditions auxquelles nous nous référons. Quand nous citons un mot en grec moderne, hors de toute référence à un texte et à une édition, nous lui appliquons le nouveau système d'accentuation.

---

1 Voir Michel Tonnet, *Manuel d'accentuation grecque moderne*, Paris, Klincksieck, 1984, p. 13.